

Déclaration des représentants FSU au CTSD du 12 février 2016

Monsieur l'inspecteur d'académie, mesdames, messieurs,

Les représentants de la FSU ont pris acte de la décision du SNUDI-FO de ne pas siéger la semaine dernière. Nous rejoignons les remarques formulées notamment au sujet des documents préparatoires qui nous ont été envoyés.

En effet, le document que nous avons reçu comporte pas moins de 50 écoles, soit plus du quart des écoles du département. A l'inverse, nous n'avons eu aucune indication concernant l'éventuelle ouverture de postes de TR, RASED, PDMQDC... Aucune indication non plus sur les éventuels projets de création de RPI. De tels documents ne permettent pas de préparer de façon efficace et satisfaisante le travail à mener en instance.

C'est pourquoi nous vous demandons qu'à l'avenir le document préparatoire contienne une liste resserrée d'écoles ainsi que les mesures initialement envisagées par l'administration.

Par ailleurs, nous nous interrogeons sur la pertinence du groupe de travail préalable au CT qui n'a visiblement permis qu'une évolution très partielle du document initialement présenté.

Pour en venir à la carte scolaire 2016, la FSU ne se satisfait pas de la dotation nulle pour la Haute-Loire. Certes le département risque de perdre des élèves à la rentrée, mais les besoins restent très importants :

- Sur les RASED, 5 réseaux ne sont pas complets en termes de postes.
- Les classes des écoles maternelles sont surchargées. En France, il n'y a que l'Aveyron qui compte en moyenne plus d'enfants par classe que notre département. Il est bienvenu que les enfants de 2 ans « comptent » pour éviter une fermeture de classe, mais nous pouvons vous assurer qu'ils sont en tous points semblables à ceux qui fréquentent les classes au seuil d'ouverture. C'est pourquoi nous vous demandons de les prendre également en compte pour les ouvertures.
- Le dispositif PDMQDC en est encore au stade symbolique en Haute-Loire. Nos voisins du Cantal y consacrent trois fois plus de postes avec pourtant bien moins d'élèves.
- La situation du remplacement est désastreuse. En maternelle, le non-remplacement semble parfois être devenu la règle. Les remplacements par intermittence par des TR différents sont délétères pour la continuité des apprentissages et pour l'image de l'école publique auprès des parents. L'administration nous oppose souvent le principe de continuité du service public pour réduire les droits syndicaux, nous souhaiterions qu'elle se l'applique également. C'est pourquoi nous vous demandons de procéder au recrutement d'enseignants par liste complémentaire pour réduire la pénurie de TR. Cela enlèverait aussi des arguments tous trouvés pour les détracteurs du service public.

A ce sujet, nous avons bien compris que le gouvernement n'aura jamais le courage de se confronter au problème du financement et des obligations de l'école privée. Soit. Pour autant,

nous ne pouvons accepter en plus des mesures entraînant la dégradation du service public. C'est pourquoi nous vous demandons de renoncer au projet de restructuration des écoles de Brioude qui va organiser une fuite importante d'élèves vers le privé. De même, nous avons eu vent d'un projet d'ouverture d'une Ulis au collège privé St Julien de Brioude. La circonscription compte 4 Ulis école dans le public, il y a donc largement le potentiel d'élèves pour ouvrir une seconde Ulis collège publique sur le secteur. Il nous est intolérable, qu'une fois encore, l'enseignement privé soit favorisé au détriment du public.